



Délibération
DAAJ/CB

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le 
ID : 017-211704150-20210401-2021_23ELECTION-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1^{ER} AVRIL 2021

2021 – 23. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDE « ACHAT D'ELECTRICITE »

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 32

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAI Ammar, TORCHUT Véronique, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, EHLINGER François, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, CAMBON Véronique, BUFFET Martine, DAVIET Laurent, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, DIETZ Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, BETIZEAU Florence, ROUSSAUD Barbara.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

CATROU Rémy à BETIZEAU Florence, DELCROIX Charles à TOUSSAINT Charlotte.

Absente excusée : 1

VIOLLET Céline.

Secrétaire de séance : CHANTOURY Laurent

Date de la convocation : 26 mars 2021

Date d'affichage : 12 AVR. 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L 2113-6 et L 2113-7,

Vu la délibération n°2018-136 du Conseil municipal du 26 septembre 2018 relative à la convention constitutive du groupement de commande « Achat électricité »,

Vu le procès-verbal d'installation des membres du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020,

Vu la délibération n°2020-32 du Conseil municipal du 15 juillet 2020 portant désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres des marchés publics,



Vu la délibération n°2020-69 du Conseil municipal du 17 septembre 2020 portant remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission d'une conseillère municipale,

Considérant que suite aux élections municipales de 2020, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont été modifiés,

Considérant que les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville sont les suivants :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Philippe CALLAUD	Martine BUFFET
Joël TERRIEN	Evelyne PARISI
Marie-Line CHEMINADE	Ammar BERDAI
Pierre DIETZ	Pierre MAUDOUX
Dominique ARNAUD	Jean-Philippe MACHON

Considérant qu'il est donc nécessaire de délibérer à nouveau pour élire parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville, le titulaire et son suppléant pour la CAO spécifique,

Considérant que sont proposés comme candidat pour être membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement relative à l'achat d'électricité :

- En tant que titulaire : Joël TERRIEN
- En tant que suppléant : Martine BUFFET

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi 18 mars 2021,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'élection d'un titulaire et d'un suppléant pour la Commission d'Appel d'Offres du groupement relative à l'achat d'électricité.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette proposition.

Sont élus en tant que membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement relative à l'achat d'électricité :

- En tant que titulaire : Joël TERRIEN
- En tant que suppléant : Martine BUFFET

Pour l'adoption : 34

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.